

3M (Schweiz) AG
Eggstrasse 93
CH-8803 Rueschlikon
SWITZERLAND

=====
FICHE DE DONNEES DE SECURITE
=====

No de doc. 11-5833-6 Dte établie : 29/01/10 Version : 009.00
Remplace 07/01/10 Dte imprimée: 29/01/10 Page 1 de 11
3M (Suisse) SA Eggstrasse 93 8803 Rüschlikon
Tel: 044 724 90 90 Fax: 044 724 94 50
No d'appel d'urgence Tel: 044 724 90 90
Centre Suisse d'Information Toxicologique Tel: 145

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT

Nom du produit
NETTOYANT INDUSTRIEL 3M (UK-9472)

Code d'identification 3M
GS-2000-3540-9 GS-2000-3522-7

Utilisation du produit
Spray nettoyant industriel.

2. NATURE CHIMIQUE

Nom chimique	Numéro CAS	Pourcentage
(R)-P-MENTHA-1,8-DIENE	5989-27-5	70 - 80
Symbol: Xi (irritant) N (Dangereux pour l'environnement)		
Phrases de risque: R10- R38- R43- R37/38-		
PROPANE	74-98-6	10 - 20
Symbol: F+ (Extremement inflammable)		
Phrases de risque: R12-		
MELANGE D'AGENTS TENSIO-ACTIFS NON- IONIQUES	Confidentiel	5 - 15

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Principaux dangers
R 12: Extrêmement inflammable. R 38: Irritant pour la peau.
Contient D-Limonene. Peut provoquer une allergies cutanées. R
50/53: Tres toxique pour les organismes aquatiques, peut
entrainer des effets néfastes a long terme pour l'environnement
aquatique.

4. PREMIERS SECOURS

En cas de contact avec les yeux
Rincer les yeux a grande eau. Si des signes/symptômes
continuent, consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau
Retirer les vêtements et chaussures souillées. Laver la peau
immédiatement a grande eau. Appeler un médecin. Laver les
vêtements et chaussures souillées avant réemploi.

En cas d'inhalation
Mettre la personne a l'air frais. Si des symptômes se
développent, consulter un spécialiste.

En cas d'ingestion
Ne pas faire vomir, sauf si recommandé par un personnel
médical. Faire boire deux verres d'eau. Ne jamais faire
absorber quelque chose a une personne inconsciente. Appeler un
médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés
Utiliser des agents d'extinction de classe B (agent extincteur
chimique sec, dioxyde de carbone).

Dangers spécifiques
Les contenants exposés au feu peuvent accumuler une pression et
exploser. Les vapeurs peuvent se propager sur de longues
distances au niveau du sol ou du plancher jusqu'à une source
d'ignition et causer un retour de flamme.

Mesures particulières d'intervention
L'eau n'est pas un moyen d'extinction efficace. Cependant, on
peut l'utiliser pour éviter l'échauffement des récipients et
surfaces exposés au feu et éviter les ruptures par explosion.
L'eau peut être utilisée pour couvrir le feu. Porter un
vêtement de protection intégral comprenant: casque, système de
protection respiratoire autonome.

Recommandations particulières
Le boîtier d'aérosol contient un gaz comprimé inflammable.

 6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Precautions individuelles

Se reporter aux autres sections de cette FDS pour les informations relatives aux risques physiques, aux risques pour la santé, à la protection respiratoire, à la ventilation et aux équipements de protection individuelle.

Mesures apres fuite ou déversement

Couvrir avec un matériau absorbant inorganique. Evacuer de la zone dangereuse le personnel non protégé. Eliminer toute source d'ignition. Ventiler la zone. En cas de déversement important, ou dans un espace confiné, fournir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs, en conformité avec les bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Contenir le renversement. Mettre le récipient qui présente une fuite sous une hotte avec ventilation. Couvrir la zone souillée avec un émulseur ""Light Water"" ATC ou équivalent. (Pour obtenir des renseignements sur l'usage des mousses ATC, contacter le Département 3M "Produits pour la Protection Incendie"). Ramasser en utilisant des outils anti-déflagrants. Nettoyer les résidus avec de l'eau et du détergent. Récupérer les résidus contenant la solution. Mettre dans un récipient fermé. Eliminer le matériau récupéré le plus rapidement possible.

 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Matieres incompatibles

Stocker a l'écart des acides. Stocker a l'écart de la chaleur. Stocker a l'écart de la lumiere solaire.

Ventilation

Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé.

Prévention des incendies et des explosions

Ne pas pulvériser a proximité d'une flamme ou d'un matériau incandescent. Le boîtier d'aérosol contient un gaz comprimé inflammable. Liquide et vapeur extremement inflammables.

Prévention de l'électricité statique

Eviter les décharges électrostatiques.

Conseils d'utilisation

Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Laver soigneusement les zones exposées avec de l'eau et du savon. Ne pas percer, ni bruler le récipient même après usage. Eviter l'inhaltung des vapeurs, brouillards et pulvérisations. Eviter le contact des yeux avec les vapeurs, brouillards et pulvérisations. Les vapeurs peuvent s'enflammer avec risque d'explosion. Peut déclencher soudainement un incendie. Ouvrir toutes les portes et fenêtres pour éviter l'accumulation des vapeurs. Maintenir la concentration des vapeurs en dessous des valeurs limites d'exposition recommandées. Utiliser seulement dans des zones où l'air est brassé continuellement. En l'absence de ventilation appropriée, les vapeurs peuvent stagner en zones basses ou au ras du sol. Conserver a l'écart de la chaleur, des flammes nues et étincelles. Ne pas fumer, ne pas allumer de briquets, allumettes, etc. Pour usage industriel uniquement.

 8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Protection des yeux

Eviter le contact des yeux avec les vapeurs, brouillards et pulvérisations. Porter des lunettes de protection ouvertes. Porter des lunettes de sécurité avec protection latérale. Pour éviter le contact avec les yeux, l'équipement suivant doit être porté, seul ou combiné, suivant le cas:

Protection des mains

Une paire de gants constituée du(des) matériau(x) suivant(s) est recommandée: Caoutchouc nitrile. Polyalcool de vinyle. Elastomère fluoré (VITON).

Protection de la peau et du corps

Eviter le contact avec la peau.

Protection respiratoire

Eviter l'inhaltung des vapeurs, brouillards et pulvérisations. Sélectionner l'un des équipements respiratoires approuvés suivants, en tenant compte de la concentration des contaminants dans l'atmosphère et en conformité avec la réglementation en vigueur: Demi-masque respiratoire contre les vapeurs organiques.

Ingestion

Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Laver soigneusement les zones exposées avec de l'eau et du savon.

Ventilation recommandée

Utiliser seulement en circuit fermé. Ne pas utiliser en espace confiné ou non suffisamment aéré. Utiliser une ventilation collective et/ou une ventilation extractive locale pour limiter les expositions et/ou contrôler les émissions de vapeurs, brouillards ou aérosol. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un équipement de protection respiratoire.

 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Etat physique, couleur, odeur:	Liquide limpide, en spray aérosol
pH	n.d.
Point/intervalle d'ébullition	<= 20,0 °C
Point/intervalle de fusion	n.a.
Point d'éclair	-46 °C
Température d'auto-inflammation	n.d.
Pression de vapeur	n.d.
Hydrosolubilité	faible
Densité relative:	0,77
Densité de vapeur	n.d.
Composés organiques volatils	741 g/l SCAQM 433
Vitesse d'évaporation	n.d.
Viscosité	n.a.

10. STABILITE ET REACTIVITE

Matieres a éviter
La chaleur. Etincelles et/ou flammes.

Produits de décomposition dangereux
Carbures d'hydrogènes - pendant combustion. Oxyde de carbone - pendant combustion. Bioxyde de carbone - pendant combustion.

Stabilité
Stable. Pas de polymérisation dangereuse.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Effets en cas de contact avec les yeux
Irritation modérée des yeux: les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmes et vision floue.

Effets en cas de contact avec la peau
Irritation modérée de la peau: les symptômes peuvent inclure rougeurs, boursouflures, démangeaisons et dessèchement.

Effets en cas d'inhalation
Irritation de l'appareil respiratoire : les signes et symptômes peuvent inclure toux, écoulement nasal, maux de tête, éternuements, douleur nasale et maux de gorge. L'inhalation volontaire peut être nocive ou fatale.

Effets en cas d'ingestion
Irritation gastro-intestinale : les signes et symptômes peuvent inclure douleur abdominale, troubles de l'estomac, nausées, vomissements et diarrhée.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Persistante/Dégradabilité
Les composés indiqués comme "facilement biodégradables" devraient se dégrader totalement dans les systèmes de traitement des eaux usées et dans la plupart des sols et eaux aquatiques. Cette substance n'est pas facilement biodégradable mais est partiellement dégradé lors des tests de biodégradation. BIOWIN, un modèle développé par SYRACUSE RESEARCH CORPORATION, indique que les composés notés "BIOWIN facilement" sont probablement facilement biodégradables. La biodégradation devrait être totale dans les systèmes de traitement des eaux usées et rapide dans l'environnement. (3M estime la biodégradabilité sur les probabilités linéaires et non-linéaires de BIOWIN :
- facilement biodégradable : les 2 >0,60,
- inhérente : les 2 >0,4 et l'une ou l'autre <0,6,
- incertaine : une <0,4 et l'autre >0,6,
- non ou peu biodégradable : une ou les 2 <0,4 et les 2 <0,6.)

Les agents tensio-actifs contenus dans cette préparation sont en conformité avec les critères établis selon le règlement européen 648/2004 sur les détergents.

Potentiel de bioaccumulation
Les composés ayant un log Kow <3 ont peu de chance de se bioaccumuler à de fortes concentrations chez les organismes aquatiques en se fixant sur les tissus lipidiques. Les composés ayant un Log Kow égal ou supérieur à 3 ont un potentiel de se bioaccumuler à de fortes concentrations dans les organismes aquatiques en se fixant sur les tissus lipidiques.

Ecotoxicité
Les données sont insuffisantes pour calculer l'écotoxicité de ce produit. Les données sur ce produit sont insuffisantes pour calculer ses effets sur les systèmes de traitement des eaux usées. Les composés identifiés avec 'Pas d'information' ne possèdent pas de données environnementales. Non déterminé.

 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Elimination des déchets:

Pour l'élimination observer les dispositions des autorités compétentes (lois / ordonnances concernant les déchets) et tenir compte d'éventuelles pollutions par l'usage.

Codes de déchets recommandés / description des déchets:

L'attribution des codes de déchets doit se faire selon la provenance des déchets par le générateur des déchets conformément aux listes pour le mouvement des déchets du DETEC. Les codes de déchets indiqués sont donc uniquement des recommandations. (Par des lettres ds: les déchets spéciaux).

14 06 03 ds Autres solvants et mélanges de solvants.
 20 01 13 ds Solvants

 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Classification pour le transport:

Les informations de transport se trouve a la fin de cette fiche de données de sécurité.

 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1 Ordonnance sur la protection de l'air (OPair):

15.2 COV-Ordonnance

Soumis a taxe: 91 %

15.3 Caractérisation selon la législation sur les produits chimiques :

Symbole(s)

F+ Extrêmement inflammable
 Xi Irritant
 N Dangereux pour l'environnement

Phrases de risque:

R 12: Extrêmement inflammable.
 R 38: Irritant pour la peau.
 Contient D-Limonene.
 Peut provoquer une allergies cutanées.
 R 50/53: Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Conseils de prudence:

ATTENTION : Récipient sous pression. A protéger contre les rayons solaires et a ne pas exposer a une température supérieure a 50°C. Ne pas percer ou bruler, même après usage. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. S 16: Conserver a l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
 S 2: Conserver hors de la portée des enfants.
 S 51: Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
 S 23C: Ne pas respirer les vapeurs/aérosols.
 S 61: Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

Etiquetage réglementaire:

D-limonene; > 30 % hydrocarbure aliphatique; 5-15 % agents tensio-actifs non-ioniques

 16. AUTRES INFORMATIONS

Phrase de risque mentionnées en section 2 et 3:

R 10: Inflammable. R 12: Extrêmement inflammable. R 38: Irritant pour la peau. R 43: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. R 50/53: Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Raison de la réédition:

Conseils de prudence concernant les substances et préparations dangereuses (phrases S).

Cette fiche complete les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, a la date indiquée. Ils sont donné de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé a d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées a l'utilisation qu'il fait du produit.

Informations sur le transport selon paragraph 14

Changement de la classification de transport ou des informations sur le transport